

# Déclaration de la République française et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur la politique et la coopération nucléaire.

Publié le 10 juillet 2025

**Fait partie du dossier :** [Visite d'État au Royaume-Uni.](#)

Le Président de la République française et le Premier Ministre du Royaume-Uni réaffirment leur engagement résolu et de longue date à la coopération nucléaire. Il n'y a pas de démonstration plus forte de la solidité et de l'importance de notre relation bilatérale que notre volonté de coopérer dans ce domaine des plus sensibles. À cet égard nous saluons les progrès importants réalisés depuis 2010.

Nos armes nucléaires ont pour but de dissuader les menaces les plus extrêmes contre la sécurité de nos deux nations et nos intérêts vitaux. Nos forces nucléaires sont indépendantes mais peuvent être coordonnées et contribuent significativement à la sécurité globale de l'Alliance, et à la paix et la stabilité de la zone euro-atlantique.

Comme nous le déclarons explicitement depuis 1995, nous n'imaginons pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un de nos deux pays, la France et le Royaume-Uni, pourraient être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre ne le soient aussi. La France et le Royaume-Uni s'accordent sur le fait qu'il n'existe pas de menace extrême contre l'Europe qui ne susciterait pas de réponse de nos deux nations.

La France et le Royaume-Uni ont par conséquent décidé d'approfondir leur coopération et coordination nucléaires. Un groupe de pilotage nucléaire franco-britannique sera instauré afin d'assurer la coordination politique de ce travail. Il sera dirigé par la Présidence de la République française et le Cabinet du Premier Ministre britannique et jouera un rôle de coordination dans les domaines stratégiques, capacitaires et opérationnels.

Le Royaume-Uni et la France réaffirment leur plein soutien au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à leurs obligations au titre de ce traité. Nous nous coordonnerons de façon toujours plus étroite afin de maintenir et renforcer l'architecture internationale de non prolifération.